



AIR FRANCE CARGO

ECOLE DU FRET

Catalogue et calendrier des formations 2023

Marchandises Dangereuses

Palettisation – Arrimage

Animaux vivants

Applicables du 1er janvier au 31 décembre 2023

Edition du 30 novembre 2022-V1



Sommaire

- [Présentation de l'Ecole du Fret p4](#)
- [Base acceptance Marchandises Dangereuses cat.1,2,3 ou 6 p5](#)
- [Recyclage Acceptation et traitement des Marchandises Dangereuses cat.1,2,3 ou 6 P6](#)
- [Radioprotection P7](#)
- [Préparation des Marchandises Dangereuses cat.1 et 2 P8](#)
- [Traitement des Marchandises dangereuses cat.5 ou 8 P9](#)
- [Palettisation – Arrimage P10](#)
- [Recyclage Palettisation – Arrimage P11](#)
- [Animaux vivants P12](#)
- [Calendrier des formations P12 & 14](#)
- [Inscriptions – Contacts – Renseignements – Informations P15 & 16](#)



« L'École du fret à le plaisir de vous accueillir dans un espace entièrement dédié à la formation. Ce catalogue vous propose des formations adaptées à vos besoins. »

Stéphane DAMOUR
Responsable École du Fret





Présentation de l'École du Fret

- Des formations assurées par des formateurs qualifiés et des experts métiers
- Une approche pédagogique active variant les supports et techniques de formation pour assurer l'acquisition des compétences en s'appuyant sur des exercices pratiques
- Des formations actualisées chaque année
- Des formations dispensées dans le monde entier
- Des formations sur mesure élaborées par nos formateurs

Notre garantie confiance

Nos formations référencées (DGAC, DATADOCK) sont élaborées dans le strict respect des normes de la réglementation, de la sécurité et de la sûreté en vigueur





Base acceptation

Marchandises Dangereuses cat.1, 2, 3 ou 6

Code : 300 FMD (FR) 300 AMD (GB)



Public ciblé	Expéditeurs, emballeurs, agents de Fret, compagnies aériennes, sociétés d'assistance
Durée	4 jours hors classe 7 5 jours avec classe 7
Prérequis	Aucun
Langue	Français ou Anglais
Pédagogie	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
Évaluation / qualification	Certification École du Fret délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
Durée de validité	2 ans
Moyen d'encadrement	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
Participants	4 minimum / 10 maximum
Objectifs	Préparer une expédition de marchandises dangereuses en conformité avec la réglementation
Contenu/programme	Réglementation et utilisation du manuel IATA, responsabilités expéditeurs et exploitants, classification et identification, documents de transports, instructions d'emballage, marquage et étiquetage, liste de contrôle, procédures de chargement et d'urgence
Règlement applicable	Stage obligatoire pour l'obtention de la certification École du Fret
Information/inscription	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel mail.ecole_du_fret@airfrance.fr Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



Recyclage acceptation et traitement des marchandises dangereuses Cat 1,2,3 ou 6

Code : 300 FMDR (FR) 300 AMDR (GB)

MODALITÉS

CONTENU
DE LA FORMATION

RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS
PRATIQUES

Public ciblé	Expéditeurs, emballleurs, agents de Fret, Compagnies aériennes, sociétés d'assistance
Durée	2 jours hors classe 7, 3 jours avec classe 7
Prérequis	Avoir suivi le stage de base dans les 2 ans
Langue	Français ou Anglais
Pédagogie	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
Évaluation / qualification	Certification École du Fret délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
Durée de validité	2 ans
Moyen d'encadrement	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
Participants	4 minimum / 10 maximum
Objectifs	Consolider les connaissances acquises. Identifier et appliquer les nouvelles règles concernant le transport des marchandises dangereuses
Contenu/programme	Révision des notions de base, les modifications et les nouveautés, exercices pratiques
Règlement applicable	Stage obligatoire tous les 2 ans Être en possession d'un certificat marchandises dangereuses en cours de validité pour suivre cette formation.
Information/inscription	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel : mail.ecole_du_fret@airfrance.fr Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



Marchandises Dangereuses classe 7 Radioprotection, DGMD

Code : 300 INFR

MODALITÉS

CONTENU
DE LA FORMATION

RÈGLEMENTATION

INFORMATIONS
PRATIQUES

Public ciblé	Expéditeurs, emballeurs, agents de Fret, compagnies aériennes, sociétés d'assistance
Durée	1 jour
Prérequis	Aucun
Langue	Français ou Anglais
Pédagogie	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
Évaluation / qualification	Certification École du Fret délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
Durée de validité	2 ans
Moyen d'encadrement	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
Participants	4 minimum / 10 maximum
Objectifs	Préparer une expédition de marchandises dangereuses de classe 7
Contenu/programme	Définition et obligations légales, Présentation des sources et colis, différencier irradiation et contamination, protection. Reconnaître un incident et appliquer les consignes
Règlement applicable	Stage obligatoire tous les 2 ans.
Information/inscription	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel : mail.ecole_du_fret@airfrance.fr Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



Préparation des Marchandises Dangereuses Cat.1 ou 2

Code : 300 E

MODALITÉS

CONTENU DE LA FORMATION

RÈGLEMENTATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Public ciblé	Expéditeurs chargés de la préparation des envois de marchandises dangereuses. Emballeurs.
Durée	2 jours minimum
Prérequis	Aucun
Langue	Français ou Anglais
Pédagogie	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
Évaluation / qualification	Certification École du Fret délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
Durée de validité	2 ans
Moyen d'encadrement	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
Participants	4 minimum / 10 maximum
Objectifs	Préparer une expédition de marchandises dangereuses en conformité avec la réglementation
Contenu/programme	Présentation de la réglementation OACI /JAROPS Responsabilités de l'expéditeur et de l'exploitant. Présentation des 9 classes de danger et classification. Listes des marchandises dangereuses, emballages et instructions d'emballage, déclaration de l'expéditeur et check list, procédures d'urgences, disposition pour les passagers.
Règlement applicable	Stage obligatoire tous les 2 ans.
Information/inscription	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel : mail.ecole_du_fret@airfrance.fr Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



Préparation des Marchandises Dangereuses Cat.5 et 8

Code : 300 FMDM

MODALITÉS

CONTENU DE LA FORMATION

RÈGLEMENTATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Public ciblé	Personnel des transitaires participants au traitement, entreposage et chargement du fret
Durée	2 jours
Prérequis	Aucun
Langue	Français ou Anglais
Pédagogie	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
Évaluation / qualification	Certification École du Fret délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
Durée de validité	2 ans
Moyen d'encadrement	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
Participants	4 minimum / 10 maximum
Objectifs	Manipuler, stocker les marchandises dangereuses conformément à la réglementation
Contenu/programme	La réglementation, les classes de danger, emballages, marquage et étiquetage, les incompatibilités, stockage, le chargement, matières radioactives et procédures d'urgences
Règlement applicable	IATA
Information/inscription	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel : mail.ecole_du_fret@airfrance.fr Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



Palettisation – Arrimage

Code : 300 FPA (FR) 300 APA (GB)

MODALITÉS

CONTENU
DE LA FORMATION

RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS
PRATIQUES

Public ciblé	Agents des compagnies aériennes et des sociétés d'assistance en charge de la palettisation, de l'arrimage et du contrôle des unités de chargement
Durée	2 jours minimum
Prérequis	Aucun
Langue	Français ou Anglais
Pédagogie	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
Évaluation / qualification	Certification École du Fret délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
Durée de validité	2 ans
Moyen d'encadrement	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
Participants	4 minimum / 10 maximum
Objectifs	Être capable de palettiser et d'arrimer des marchandises conformément à la réglementation afin de garantir la sécurité du vol
Contenu/programme	Étude et commentaires des rapports d'incidents OA.NT Les différents types d'avion ABAQUES Unités de chargement, matériel d'arrimage, principes de base, procédures BIG. Marchandises à particularité : OHG, HUM, AVI, etc.
Règlement applicable	IATA , OPS1
Information/inscription	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel mail.ecole_du_fret@airfrance.fr Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



Recyclage Palettisation – Arrimage

Code : 300 RFPA (FR) 300 RAPA (GB)

MODALITÉS

CONTENU DE LA FORMATION

RÈGLEMENTATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Public ciblé	Agents des compagnies aériennes et des sociétés d'assistance en charge de la palettisation, de l'arrimage et du contrôle des unités de chargement
Durée	1 jour
Prérequis	Avoir été préalablement formé sur une formation de base 2 ans auparavant
Langue	Français ou Anglais
Pédagogie	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
Évaluation / qualification	Certification École du Fret délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
Durée de validité	2 ans
Moyen d'encadrement	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
Participants	4 minimum / 10 maximum
Objectifs	Être capable de palettiser et d'arrimer des marchandises conformément à la réglementation afin de garantir la sécurité du vol
Contenu/programme	Étude et commentaires des rapports d'incidents OA.NT. Les différents types d'avion ABAQUES. Unités de chargement, matériel d'arrimage, principes de base, procédures BIG. Marchandises à particularité : OHG, HUM, AVI, etc. Rappel des process de palettisation et échanges sur les problématiques rencontrées.
Règlement applicable	IATA , OPS1
Information/inscription	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel mail.ecole_du_fret@airfrance.fr Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



Animaux Vivants

Code : 300 FAVI2 (FR) 300 AAVI (GB)

MODALITÉS

CONTENU
DE LA FORMATION

RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS
PRATIQUES

Public ciblé	Agents de fret, compagnies aériennes, sociétés d'assistance, expéditeurs
Durée	2 jours minimum
Prérequis	Aucun
Langue	Français ou Anglais
Pédagogie	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
Évaluation / qualification	Certification École du Fret délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
Durée de validité	3 ans
Moyen d'encadrement	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
Participants	4 minimum / 10 maximum
Objectifs	Préparer et accepter les expéditions d'animaux vivants
Contenu/programme	Réglementation gouvernementales et divergences des compagnies. Responsabilités de l'expéditeur et du transporteur. Classification et identification des animaux vivants. Exigences d'emballage, marquage et documentation. Espèces menacées, Rédaction de la déclaration et documentation
Règlement applicable	IATA LAR, Réglementation (CE) n°1/2005
Information/inscription	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel : mail.ecole_du_fret@airfrance.fr Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



Calendrier des formations sur notre centre de formation de Roissy

Base acceptance Marchandises dangereuses
Les 16/19 janvier + classe 7 le 20 janvier 2023
Les 30 janvier/2 février + classe 7 le 3 février 2023
Les 20/23 février + classe 7 le 24 février 2023
Les 13/16 mars + classe 7 le 17 mars 2023
Les 17/20 avril + classe 7 le 21 avril 2023
Les 22/25 mai + classe 7 le 26 mai 2023
Les 19/22 juin + classe 7 le 23 juin 2023
Les 3/6 juillet + classe 7 le 7 juillet 2023
Les 11/14 septembre + classe 7 le 15 septembre 2023
Les 16/19 octobre + classe 7 le 20 octobre 2023
Les 13/16 novembre + classe 7 le 17 novembre 2023
Recyclage acceptance Marchandises dangereuses
Les 11/12 janvier + classe 7 le 13 janvier 2023
Les 18/19 janvier + classe 7 le 20 janvier 2023
Les 1/2 février + classe 7 le 3 février 2023
Les 22/23 février + classe 7 le 24 février 2023
Les 29/30 mars + classe 7 le 31 mars 2023
Les 19/20 avril + classe 7 le 21 mars 2023
Les 3/4 mai + classe 7 le 5 mai 2023
Les 24/25 mai + classe 7 le 26 mai 2023
Les 7/8 juin + classe 7 le 9 juin 2023
Les 21/22 juin + classe 7 le 23 juin 2023
Les 5/6 juillet + classe 7 le 7 juillet 2023
Les 13/14 septembre + classe 7 le 15 septembre 2023
Les 27/28 septembre + classe 7 le 29 septembre 2023
Les 18/19 octobre + classe 7 le 20 octobre 2023
Les 15/16 novembre + classe 7 le 17 novembre 2023



Calendrier des formations sur notre centre de formation de Roissy

Préparation des marchandises dangereuses cat 5 et 8
Les 5/6 janvier 2023
Les 14/15 février 2023
Les 21/22 mars 2023
Les 17/18 avril 2023
Les 10/11 mai 2023
Les 12/13 juin 2023
Les 10/11 juillet 2023
Les 1/2 août 2023
Les 18/19 septembre 2023
Les 16/17 octobre 2023
Les 21/22 novembre 2023
Animaux vivants
Les 26/27 janvier 2023
Les 6/7 mars 2023
Les 11/12 avril 2023
Les 15/16 mai 2023
Les 27/28 juin 2023
Les 18/19 septembre 2023
Les 24/25 octobre 2023
Palettisation / Arrimage
Les 5/6 janvier 2023
Les 10/11 janvier 2023
Les 14/15 février 2023
Les 14/15 mars 2023
Les 12/13 avril 2023
Les 10/11 mai 2023
Les 5/6 juin 2023
Les 4/5 juillet 2023
Les 31 juillet/1 août 2023
Les 21/22 août 2023
Les 5/6 septembre 2023
Les 24/25 octobre 2023
Les 20/21 novembre 2023



Inscriptions Informations Contacts

Formations recyclage marchandises dangereuses :

Inscription possible jusqu'à 3 mois avant la date de fin de validité de votre qualification à la formation de base

Formulaire d'inscription :

Renseigner tous les champs

<p>Dans le cas d'un financement par un OPCA, renseigner tous les champs de la partie « facturation »</p>	
--	--

<p>Le nom</p> <p>Téléphone</p> <p>Courriel</p> <p>Sont obligatoires</p>	<div style="text-align: center;"> FORMULAIRE D'INSCRIPTION </div> <p>Date de la demande: <input type="text"/> N° de votre bon de commande: <input type="text"/></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">ENTREPRISE</th> <th colspan="2">RÈGLEMENT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nom de l'entreprise</td> <td></td> <td><input type="checkbox"/> Par prélèvement automatique</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adresse complète (avec code postal)</td> <td></td> <td><input type="checkbox"/> Par virement bancaire en euros (coordonnées bancaires dans la convention et le catalogue des formations 2020)</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <th colspan="2">FACTURATION</th> </tr> <tr> <td>Nom du service de facturation</td> <td></td> <td>Nom du responsable de la facturation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Numéro de TVA intra-communautaire et/ou SIRET</td> <td></td> <td>Adresse complète (avec code postal)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nom du responsable de l'entreprise</td> <td></td> <td>Numéro de téléphone</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Numéro de téléphone</td> <td></td> <td>Adresse mail</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adresse mail</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: small; text-align: center;"> École du fret Air France Cargo 12 Rue du Tartaret 95747 Boissy Charles de Gaulle Cedex France Tél: + 33 (0)1 41 56 92 24/95 74 Courriel: nafemarchand@airfrance.fr n° TVA intra communautaire FR 61 420 495 178 n° SIRET 42 04 96 17 80 00 14 </p>	ENTREPRISE		RÈGLEMENT		Nom de l'entreprise		<input type="checkbox"/> Par prélèvement automatique		Adresse complète (avec code postal)		<input type="checkbox"/> Par virement bancaire en euros (coordonnées bancaires dans la convention et le catalogue des formations 2020)				FACTURATION		Nom du service de facturation		Nom du responsable de la facturation		Numéro de TVA intra-communautaire et/ou SIRET		Adresse complète (avec code postal)		Nom du responsable de l'entreprise		Numéro de téléphone		Numéro de téléphone		Adresse mail		Adresse mail			
ENTREPRISE		RÈGLEMENT																																			
Nom de l'entreprise		<input type="checkbox"/> Par prélèvement automatique																																			
Adresse complète (avec code postal)		<input type="checkbox"/> Par virement bancaire en euros (coordonnées bancaires dans la convention et le catalogue des formations 2020)																																			
		FACTURATION																																			
Nom du service de facturation		Nom du responsable de la facturation																																			
Numéro de TVA intra-communautaire et/ou SIRET		Adresse complète (avec code postal)																																			
Nom du responsable de l'entreprise		Numéro de téléphone																																			
Numéro de téléphone		Adresse mail																																			
Adresse mail																																					

L'accord de pris en charge **doit nous parvenir avant le début du stage**, dans le cas contraire, l'entreprise sera facturée intégralement du montant de la formation



Compte personnel de formation :

Pour les catégories 6 et 8, les formations Marchandises Dangereuses sont éligibles à l'utilisation du CPF.

Les références catalogue : 153154 et 153156

Convention :

L'accueil de tout stagiaire est soumis à la signature d'une convention entre l'école et l'organisme demandeur. Cette convention devra être signée par l'ensemble des parties et remise avant la formation

Numéro de Siret : 42 04 95 17 80 14 91

Référencement Datadock : 11 95 03 69 395

Adresse :

Air France cargo – service formation
Ecole du fret – DZ.TZ,
12 rue du Tarteret, Bâtiment baccara 3800
Tremblay en France 95747 Charles de Gaulle cedex

Courriel : mail.ecole_du_fret@airfrance.fr

Tel : 01 41 56 92 24 / 01 41 56 96 74

Accessibilité aux PSH

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez contacter notre référent Handicap, courriel mail.handicap@airfrance.fr

Renseignements utiles

- Lieu : Roissy ou sur site
- Prix : Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier
- Contacts : 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h
- Courriel : mail.ecole_du_fret@airfrance.fr
- Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session